

Brèves considérations sur l'histoire de l'Europe

Geneviève Duchenne

Une histoire de l'Europe est-elle possible ? Pour répondre à cette question « problématique »¹, il est indispensable de prendre de la hauteur pour se détacher d'une actualité parfois un peu trop brûlante...

A l'heure où la Belgique a discrètement abandonné les rennes de « la puissance européenne »² à la Hongrie, la question pourrait en effet prendre une tournure toute particulière.

La douzième présidence belge du Conseil de l'Union européenne n'a pas ressemblé aux onze éditions précédentes³. Outre l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne (1^{er} décembre 2009) qui institue de nouvelles fonctions permanentes⁴, se conjuguent et s'additionnent une

¹ Voir notamment N. ROUSSELLIER, « Pour une écriture européenne de l'histoire de l'Europe », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°38, avril-juin 1993, pp. 74-89 ; J.-P. RIOUX, « Pour une histoire de l'Europe sans adjectif », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°50, avril-juin 1996, pp. 101-101 ; J.-Cl. MARTIN, « Pour une histoire « principielle » de l'Europe », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°53, janvier-mars 1997, pp. 124-128 et R. FRANK, « Une histoire problématique. Une histoire du temps présent », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°71, juillet-septembre 2001, pp. 79-89.

² P. GAUCHON, J.-M. HUISSOUD (coord.), *Les grandes puissances au XXI^e siècle. Rapport Anteios 2008*, Paris, PUF, 2008.

³ Ch. FRANCK, L. ISNARD, « De la douzième présidence belge et des quelques autres », in *Revue générale*, 2010, pp. 23-31.

⁴ A l'instar du président du Conseil européen ou d'une Haute représentante pour les Affaires étrangères.

série de crises politiques, économiques, financières mais aussi, et peut être surtout, identitaires⁵.

Dressant un portrait fort noir du paysage économique et politique de l'Europe, le politologue américain Charles Kupchan⁶ notait cet été dans le *Washington Post* : « Comme si cela ne suffisait pas, la présidence tournante de l'Union européenne est échue à la Belgique, pays où les tensions entre Flamands néerlandophones et Wallons francophones (sic) empêchent toujours la formation d'un gouvernement de coalition viable. L'Etat actuellement chargé de mener à bien le projet européen souffre précisément des problèmes de nationalisme que l'Union européenne avait pour mission d'éliminer. Voilà qui en dit long sur l'état actuel de l'Union »⁷.

La crise politique belge pose ainsi de manière emblématique – et sans doute aussi de façon très confuse – la question du vouloir vivre ensemble⁸. À l'heure où la Belgique et l'Europe seraient véritablement à la croisée des chemins – « crise belge et crise européenne se renforcent l'une l'autre dans une dialectique négative qui conduit au blocage »⁹ – l'historien s'interroge¹⁰. Et cette interrogation a d'autant plus de force que l'histoire de l'Europe – celle de l'intégration européenne – « n'est pas uniquement un outil de légitimation pour la construction européenne, elle

⁵ Ch. LEQUESNE, « L'Union européenne après le Traité de Lisbonne », in *Questions internationales. L'Europe en zones de turbulences*, n°45, septembre-octobre 2010, pp. 8-18.

⁶ Charles Kupchan a dirigé les Affaires européennes dans l'administration Clinton (1993-1997). Il est professeur de relations internationales à l'Université de Georgetown (Washington DC) et membre du Council on Foreign Relations – un groupe de réflexion en matière de politique étrangère.

⁷ Article reproduit dans *Le Courrier international*, n°1036, 9-15 septembre 2010, pp. 8-9.

⁸ F. DELPEREE, « Les raisons de la colère », in *Revue générale*, n°6-7, juillet-août 2010, p. 1.

⁹ D. MOÏSI, « Derrière la crise belge, des fractures européennes », in *Les Echos*. Article reproduit dans *Le Courrier international*, n°1038, 23-29 septembre 2010, p. IV.

¹⁰ Voir à ce sujet G. DUCHENNE, « 'Qui peut le plus, peut le moins'. L'Europe et la Belgique à la croisée des chemins », in *Europe en Formation*, hiver 2010-2011 [à paraître].

est aussi devenue un terrain sur lequel se cristallisent des rivalités inter- et intra-disciplinaires »¹¹.

Autrement dit, pour bien mesurer les enjeux de l'histoire de la construction européenne, il faut remettre en perspective le récit d'une histoire relativement jeune et souligner, dans la foulée de Michael Gehler, que cette histoire balance depuis les années 1980 entre deux extrêmes : la ferveur et l'euro-pessimisme : « We have seen the history of integration pitch violently from one extreme to the other : first, the fervour of the 1980s and early 1990s, which saw the 'second European *relance*' ; then a reversion to 'euro-sclerosis' in the wake of the Amsterdam Treaty [...] and Nice [...], neither of which did much to promote integration »¹².

Par ailleurs, l'exercice est mal aisé puisqu'il s'agit de baliser l'histoire d'une idée politique qui, toujours en mouvement, suit des tempos différents suivant les aires géographiques concernées par les élargissements¹³. Aussi les quelques lignes qui suivent n'ont pas la prétention de dresser un bilan historiographique – celui-ci existe déjà¹⁴ –

¹¹ M. LE BOULAY, « Investir l'arène européenne de la recherche. Le 'Groupe de Liaison' des historiens auprès de la Commission européenne », in *Politix*, vol. 23, n°89, 2010, pp. 104-105.

¹² M. GEHLER, « From Paneurope to Single Currency : Recent Studies on the History of European integration », in *Contemporary European History*, vol. 15, n°2, May 2006, p. 274.

¹³ Cf. M. DUMOULIN, « La Belgique et la construction européenne : un essai de bilan historiographique », in M. DUMOULIN, G. DUCHENNE, A. VAN LAER (dir.), *La Belgique, les petits États et la construction européenne. Actes du Colloque de clôture de la VII^e Chaire Glaverbel d'études européennes (Louvain-la-Neuve, les 24, 25 et 26 avril 2002)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, pp. 15-37 (Actes de la Chaire Glaverbel d'études européennes, n°3)

¹⁴ Cf. A. VARSORI, « Historiographie », in Y. BERTONCINI, Th. CHOPIN, A. DULPHY, S. KAHN, Ch. MANIGAND (dir.), *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Paris, Armand Colin, 2008, pp. 218-220 ; W. LOTH, « Explaining European Integration. The Contribution from Historians », in *Revue d'histoire de l'intégration européenne*, 2008, vol. 14/1, pp. 190-208 ; W. KAISER, « From State to Society ? The Historiography of European Integration », in A. BOURNE, M. CINI (dir.), *Palgrave Advances in European Union Studies*, Basingstoke, Palgrave, 2006, pp. 190-208 ; J.-M. GUIEU, Ch. LE DREAU, J. RAFLIK, L. WARLOUZET, *Historiographie. Bibliographie. Enjeux. Penser et construire l'Europe au XX^e siècle*, Paris, Belin, 2006, pp. 9-27 (Belin Sup Histoire) ; D. DESMOND, « The Historiography of European Integration », in D. DESMOND (dir.), *Origins and Evolution of the European Union*, Oxford, Oxford University Press, 2006, pp. 297-324 ; A. MILWARD, « History, Political Science and European Integration », in K.E. JORGENSEN,

mais plutôt de mettre en perspective quelques enjeux qui entourent l'histoire de l'Europe.

Est-ce un truisme de souligner que l'histoire de l'unification européenne est d'abord biaisée par les préoccupations nationales ? En 2007, les rayons des librairies regorgeaient d'ouvrages en langue française relatant l'histoire – plus ou moins ancienne, toutefois rarement plus vieille que la Première Guerre mondiale – de l'unité européenne. Ces parutions pléthoriques ne marquaient cependant pas un engouement particulier des historiens pour l'intégration européenne ni même du lectorat francophone pour l'histoire – souvent plus ardue que passionnante – de l'intégration européenne. Elles entendaient avant tout préparer les étudiants français à la question posée pour les épreuves d'histoire contemporaine du Capes et de l'Agrégation, à savoir « Penser et construire l'Europe au XXe siècle ». Ces concours sont un régal pour les maisons d'éditions qui recyclent leurs anciens manuscrits ou publient, parfois à la hâte, des « nouveautés » censées faire le point sur la question. Or, ces travaux qui ne présentent que très rarement un bilan historiographique¹⁵ ne renouvèlent pas fondamentalement la recherche et véhiculent des idées reçues.

Au nombre de celles-ci figure une méconnaissance quasi totale de l'entre-deux-guerres. Les auteurs mentionnent généralement deux noms pour cette époque – celui de Richard Coudenhove-Kalergi et Aristide Briand – mais ne dévoilent rien d'une période dont on a pourtant souligné, depuis les années 1990, la richesse en termes de débats pour le projet européen tel qu'il se développera après la Deuxième Guerre mondiale¹⁶. Par ailleurs, certains auteurs – mais ils ne sont pas tous historiens – n'évitent pas la téléologie. Aussi refont-ils l'histoire en retrouvant dans le passé des éléments d'unification européenne et/ou justifient-ils la

M. POLLACK et B. ROSAMOND (dir.), *Handbook of European Union Politics*, Londres, Sage, 2006, pp. 99-103 ; M. GEHLER, « From Paneuropa to the Single Currency : Recent Studies on the History of European Integration », in *Contemporary European History*, vol. 12, part 2, May 2006, pp. 273-289 ; C. WURM, « Early European Integration as a Research Field. Perspectives, Debates, Problems », in C. WURM (dir.), *Western Europe and Germany. The Beginnings of European Integration (1945-1960)*, Oxford, Berg Publisher, 1995, pp. 9-26.

¹⁵ A l'exception notoire de J.-M. GUIEU (e.a.), *Historiographie. Bibliographie. Enjeux. Penser et construire l'Europe au XXe siècle*, op. cit., pp. 9-27.

¹⁶ Voir, par exemple, G. DUCHENNE, *Esquisses d'une Europe nouvelle. L'euro-péisme dans la Belgique d'entre-deux-guerres (1919-1939)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2008 (Euroclio. Etudes et documents, n°40).

construction européenne par des éléments du passé. Enfin, plusieurs « oublient » aussi d'aborder la question du dévoiement de l'idée d'Europe unie pendant la Deuxième Guerre mondiale. Dès lors, parmi les nombreux essais publiés récemment, il faut distinguer *La révolution européenne 1945-2007*¹⁷ d'Elie Barnavi et de Krzysztof Pomian. Les deux historiens évoquent, non seulement, l'utilisation de l'idée européenne récupérée, d'une part, par la propagande nazie et invoquée, d'autre part, par des intellectuels collaborationnistes et renvoient à l'importante étude de Bernard Bruneteau¹⁸.

Il y a une autre ambiguïté qu'il faut lever. Contrairement à une vision idéalisée¹⁹, les Six sont entrés dans le processus d'intégration européenne sans véritable passion. En effet, dans les années 1950 et 1960, la construction européenne se passe dans une indifférence quasi générale²⁰. Ce sont les juristes en premiers – d'abord les spécialistes du droit international, puis du droit public – qui ont commencé à partir des années 1970 à saisir toute l'originalité du processus d'intégration européenne²¹. Mais, il faut attendre les années 80 pour que les historiens s'emparent véritablement de la problématique européenne²². En ce sens, le Traité de Maastricht de 1992 « est unanimement considéré comme une

¹⁷ Paris, Perrin, 2008.

¹⁸ B. BRUNETEAU, *L'Europe nouvelle d'Hitler. Une illusion des intellectuels de la France de Vichy*, Monaco, Editions du Rocher, 2003 (Démocratie ou totalitarisme).

¹⁹ Cf. G. BOSSUAT, « Déclaration Schuman : de l'histoire au mythe », in A. WILKENS (dir.), *Le Plan Schuman dans l'histoire. Intérêts nationaux et projets européens*, Bruxelles, Bruylant, 2004, pp. 390-420.

²⁰ Notamment en Belgique, cf. les travaux de M. DUMOULIN, « Opinion publique et politique extérieure de la Belgique de 1945 à 1962. Orientations des études et perspectives de la recherche en Belgique », in *Res publica, Revue des Sciences politiques*, vol. XXVII, n°1, 1985, pp. pp. 3-29 ; V. DUJARDIN, « Opinion publique belge et construction européenne. De la libération aux élections européennes de 1979 », dans M.-Th. BITSCH, W. LOTH, Ch. BARTHEL (dir.), *Cultures politiques, opinions publiques et intégration européenne*, Bruxelles, Bruylant, 2007, pp. 285-300.

²¹ H. MARHOLD, « How to tell the history of European Integration in the 1970s : A survey of the Littérature and some proposals », in *L'Europe en formation*, n°353-354, Fall-Winter 2009.

²² A. VARSORI, « Historiographie », in *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, op. cit., p. 218.

rupture »²³. Négocié selon les méthodes intergouvernementales classiques, à l'abri des pressions, il a paradoxalement donné « naissance à l'Europe démocratique »²⁴. Pour la première fois, dans les douze Etats membres, « associations, syndicats, intellectuels, partis et médias se saisirent de l'objet européen »²⁵. Mais, curieusement, si on assiste à un regain d'intérêt des intellectuels – et notamment des historiens – pour l'Europe²⁶, la passion européenne, si forte aux lendemains des deux guerres mondiales, semble s'être éteinte.

La construction concrète de l'Europe semble paradoxalement tarir l'idée européenne et, par ricochet, altérer la conscience de la nécessité *vitale* d'unifier le continent²⁷. « La conscience européenne se forge, se transforme essentiellement contre des adversaires (Hitler et Staline) ou des fléaux (la guerre, le déclin, la barbarie). Lorsque la construction européenne proprement dite commence en 1950, les *stimuli* restent extérieurs et négatifs, mais ils perdent de leur dimension dramatique »²⁸.

Concrètement, cela signifie, comme l'a bien résumé Bernard Bruneteau, qu'« au terme d'un processus de construction européenne dominé par les impératifs techniques et économiques, aux prises avec un réel gestionnaire fait d'une série de négociations-marchandages, de logique sectorielles et de 'petits pas', les Européens auraient progressivement perdu le lyrisme et l'ampleur de vue qui avaient nourri l'idée européenne des premiers temps, abandonnant en cours de route le goût des plans prospectifs »²⁹.

²³ O. COSTA, P. MAGNETTE, « L'Europe des élites, anatomie d'un mythe », in O. COSTA, P. MAGNETTE (dir.), *Une Europe des élites. Réflexions sur la fracture démocratique de l'Union européenne*, Bruxelles, Institut d'études européennes/ULB, 2007, pp. 1-2.

²⁴ D. WOLTON, *Naissance de l'Europe démocratique*, Paris, Flammarion, 1998 (Champs).

²⁵ O. COSTA, P. MAGNETTE, « L'Europe des élites, anatomie d'un mythe », *op. cit.*, pp. 1-2.

²⁶ J. LACROIX, K. NICOLAÏDIS (dir.), *European Stories. Intellectual Debates on Europe in National Contexts*, Oxford, Oxford University Press, 2010.

²⁷ R. FRANK, « Une histoire problématique, une histoire du temps présent », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°71, juillet-août 2001, pp. 79-89.

²⁸ *Ibid.*, p. 89.

²⁹ B. BRUNETEAU, « L'idée européenne à l'âge constructiviste », in *Histoire de l'idée européenne au second XX^e siècle à travers les textes*, Paris, Armand Colin, 2008, pp. 5-7.

Les partisans de la construction européenne sont ainsi régulièrement déçus par une Europe décidément inapte à s'assumer pleinement dans un monde en pleine mutation depuis 1989. L'incapacité de la Communauté à trouver une solution au conflit yougoslave qui éclatait à ses portes en est une illustration marquante. Dès lors, les européistes affichent une adhésion européenne qui « est de raison mais non d'inclinaison »³⁰.

Milan Kundera se serait-il trompé lorsqu'il écrivait en 1993 dans *L'immortalité* : « La civilisation européenne est censée être fondée sur la raison. Mais on pourrait dire tout aussi bien que l'Europe est une civilisation du sentiment ; elle a donné naissance au type humain que j'aimerais appeler l'homme sentimental : *homo sentimentalis* »³¹ ?

Non ! Le fait est que la fougue est, depuis deux décennies, du côté des « Antieuropéens »³² – pour utiliser un terme forgé dès 1923 par Richard Coudenhove-Kalergi pour stigmatiser ses détracteurs.

Faut-il, pour s'en convaincre, se remémorer la virulence des campagnes anti-Maastricht, anti-Constitution européenne ou anti-Lisbonne ?

Plus récemment, est-il nécessaire de revenir sur l'épisode du 24 février 2010 lorsque l'eurodéputé Nigel Farage a insulté Herman Van Rompuy, président du Conseil de l'Union européenne, en pleine séance du Parlement ? Le cruel épisode, largement relayé par la presse européenne, illustre bien que depuis les années 1980, on assiste à la fois à une politisation et à une internationalisation du débat public européen³³.

³⁰ A suivre l'historien Robert Frank, le sentiment européen désigne « le degré d'adhésion *affective* à la nécessité de faire l'Europe, avec l'acceptation des droits qui en découlent, mais aussi des devoirs qu'implique cette construction. En bien des cas, l'adhésion à l'Europe est de raison mais non d'inclinaison [...]. Le sentiment européen naît au XXe siècle, mais il se confine souvent dans les cercles militants et il est bien plus faible que les sentiments nationaux ». Cf. R. FRANK, « Introduction », in *Les identités européennes au XX^e siècle*, *op. cit.*, pp. 9-10.

³¹ M. KUNDERA, *L'immortalité*, Paris, Gallimard, 1993, p. 287.

³² R. COUDENHOVE-KALERGI, *Pan-Europa*, Vienne, Paneuropa-Verlag, 1923, 176 p. L'ouvrage ne sera traduit en français qu'en 1927 par Philippe Simon : *PanEuropa*, Paris - Vienne, Éditions paneuropéennes, 1927.

³³ H. KAELBLE, « L'émergence d'un espace public européen : dix héritages », in *Les rendez-vous de l'histoire. 27 leçons d'histoire*, Paris, Le Seuil, 2009, pp. 165-171. Voir aussi R. FRANK, H. KAELBLE, M.-F. LEVY, L. PASSERINI (dir.), *Building a*

Mais il dévoile aussi que le problème est inhérent à la structure politique de l'Union. « Et la question que je veux vous poser, c'est : qui êtes-vous ? », a harangué le député du United Kingdom Independence Party (UKIP), avant de poursuivre : « Je n'ai jamais entendu parler de vous ! Personne en Europe n'a jamais entendu parler de vous ! Je voudrais vous demander, Président, mais qui donc a voté pour vous ? »³⁴.

En octobre 2008, Hartmut Kaelble épinglait déjà le problème : « L'absence d'espace public européen », signalait-il, « trouve son explication fondamentale dans le système institutionnel de l'Union européenne : pas de président élu pour incarner l'Union, pas de véritables élections européennes partisanes suscitant des clivages politiques forts, pas d'Europe sociale... Ce ne sont pas les obstacles structurels, mais le défaut de volonté politique qui serait la cause première du cantonnement des citoyens à leur espace public national »³⁵.

La faute incomberait-elle uniquement aux décideurs politiques ? Pas seulement. Les historiens ont ici une responsabilité.

En 2004, soit à l'issue d'une vaste enquête intitulée « Identités et conscience européenne au XX^e siècle » menée pendant plusieurs années par un réseau international d'historiens, Robert Frank apportait la nuance suivante : « La marge de manœuvre est étroite car on est confronté au dilemme suivant : pour que *la* démocratie européenne soit davantage la chose de ses citoyens, ce qui est souhaité par la majorité d'entre eux, il faut que *les* démocraties d'Europe acceptent de limiter davantage leurs souverainetés nationales, ce que ces mêmes citoyens ne sont pas sûrs d'accepter »³⁶. Telle est la quadrature du cercle. L'Europe en action ne fait plus rêver. « La science historique, parce qu'elle interpelle le passé et analyse les décalages temporels entre phénomènes, peut donner des

European Public Sphere. From the 1950's to the Present. Un espace public européen en construction. Des années 1950 à nos jours, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2010.

³⁴ Cité d'après « Herman Van Rompuy insulté au Parlement européen », 24 février 2010. <http://www.rtf.be/info/monde/europe/h-van-rompuy-est-venu-faire-rapport-au-parlement-europeen-191053>.

³⁵ H. KAELBLE, « L'émergence d'un espace public européen : dix héritages », in *Les rendez-vous de l'histoire. 27 leçons d'histoire*, Paris, Le Seuil, 2009, p. 169.

³⁶ R. FRANK, « Conclusions », in *Les identités européennes au XX^e siècle*, op. cit., p. 193.

débuts de réponse à ce paradoxe par une réflexion sur ce qui fait, fonde et modifie les identités des Européens et leur conscience de l'Europe »³⁷.

Mais encore faut-il que les historiens – « being a scientific community, their communication transcends national borders and forms a transnational public sphere »³⁸ – se posent les bonnes questions. Etrangement, alors que les sciences politiques se sont largement emparées du phénomène des résistances à l'Europe³⁹, « l'euroscpticisme n'a [quasiment] pas encore d'histoire »⁴⁰. Seul l'échec de la Communauté européenne de Défense a fait l'objet de plusieurs études. Les historiens ont-ils été trop accaparés par la question de savoir « comment assumer le passé européen et fonder une mémoire commune pour construire ensemble l'avenir de l'Europe »⁴¹ ? Sans doute, comme l'indique la critique souvent formulée selon laquelle l'histoire de la construction européenne a été trop souvent déconnectée de l'histoire des sociétés qui ont, à un moment donné, porté et réalisé ce projet. Comme l'indiquent aussi de récentes recherches⁴² sur un « espace public européen » qui serait si crucial pour l'identité européenne⁴³...

Aussi le défi est aujourd'hui au moins double.

³⁷ R. FRANK, « Introduction », in *Les identités européennes au XX^e siècle*, op. cit., p. 7.

³⁸ S. RÖSSNER, « European Historians and European Public Sphere », in *Building a European Public Sphere*, pp. 77-89.

³⁹ Voir notamment J. LACROIX, R. COMAN (dir.), *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 2007.

⁴⁰ A l'exception d'une journée d'étude qui s'est tenue à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne le 6 février 2009. Cf. Ch. LE DREAU, « Introduction : L'identité européenne des eurosceptiques », in *Anti-européens, eurosceptiques et souverainistes. Une histoire des résistances à l'Europe (1919-1992). Les cahiers Irice*, 2009, n°4, pp. 5-17 ; et de B. WASSENBERG, F. CLAVERT, Ph. HAMMAN (dir.), *Contre l'Europe ? Anti-européisme, euroscepticisme et alter-européisme dans la construction européenne de 1945 à nos jours (vol. I) : les concepts*. Contributions dans le cadre du programme des sciences de l'homme, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2010 (Etudes sur l'histoire de l'intégration européenne).

⁴¹ Cf. SCHNAPPER D., VON BÜLOW K., MÖLLER H., GARTON ASH T., BEAUD M.-C., *Identité et Mémoire*, Paris, La documentation française, 2007 (Penser l'Europe).

⁴² Voir la bibliographie H. KAELBLE, « Préface », *Building a European Public Sphere*, op. cit., p. 9.

⁴³ *Ibid.*, p. 10.

D'une part, il faut « évaluer les manières d'écrire et de concevoir l'histoire de l'Europe, de repérer ses enjeux et ses détournements »⁴⁴.

Mais d'autre part, il faut aussi valoriser une approche transnationale en renouant, notamment, avec l'étude des transferts culturels⁴⁵. A l'heure d'Erasmus – et du film de Cédric Klapish, « L'Auberge espagnole » (2002) –, cette démarche est fondamentale parce qu'elle permettrait de retrouver le flot des générations et d'appréhender, à travers lui, le processus de changement social et de mesurer le temps historique⁴⁶. Il n'y aurait dès lors plus rien d'étonnant à ce que le souvenir des guerres mondiales et de la guerre froide ne mobilisent plus autant qu'auparavant les jeunes consciences européennes ; rien d'étonnant, non plus, à ce que les intellectuels aient troqué leur fougue initiale contre une critique plus discrète de la *Res publica*.

⁴⁴ K. BERTRAMS, in *Bulletin d'information de l'association belge d'histoire contemporaine*, 2008.

⁴⁵ Cf. les travaux pionniers d'H.-M. BOCK, R. MEYER-KALKUS, M. TREBITSCH (dir.), *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, 2 vol., Paris, CNRS Éditions, 1993.

⁴⁶ Pour une approche approfondie des théories relatives au concept de « générations », on consultera : C. ATTIAS-DONFUT, *Sociologie des générations*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988 ; R. et M. BRAUNGART, « Les générations politiques », in J. CRETE, P. FAVRE (dir.), *Génération et politique*, Paris, Economica, 1989, pp. 11-13.